



Comité Social et Économique de novembre 2020

COMMANDES-FACTURATIONS-CARNET-STOCK :

Au 20 novembre 2020 les commandes étaient de **216,7 VI/jour**. Détail des gammes : **136,5 VI / jour** pour la **Gamme P2683** dont : **Gamme T, 95,8 VI / jour. Gamme chantier C, 28,4 VI / jour. Gamme chantier K, 12,4 VI / jour. 80,2 VI / jour** pour la **Gamme D (distribution)** dont : **Midlum : 47,5. Midlum EURO3/5 : 4,3 VI / jour. FE/FL : 32,7 VI / jour.**

Le Carnet de commandes était de **14437 VI**. Le Stock de : **1184 VI** et les facturations: **138** factures/jour.

Pour **Sud Solidaires** le constat est clair, les commandes sont là, alors qu'on nous vend une crise financière qui, pour le moment, ne touche visiblement pas le marché du poids lourd. Certes, il y a eu les 6 semaines de fermeture liée à la crise sanitaire, mais les comptes de l'entreprise ne seront certainement pas en négatif ! Cependant, la direction annonce d'ores et déjà une année 2021 pauvre en primes et en augmentation de salaire, mais l'entreprise n'a clairement pas l'intention de se priver de faire de gros profits. Une chose est sûre, si on veut du pognon l'année prochaine, il va falloir aller le chercher, et nombreux !

MODIFICATIONS DE CADENCES :

Montage : 74 VI/jour, **Tôlerie W800** : 126 CAB/jour le 15/01/2021, **Tôlerie P2683** : 115 CAB/jour le 08/12/2020, **Peinture** : 246 CAB/jour le 08/12/2020 et 241 CAB/jour le 15/01/2021, **Garnissage MD** : 126 CAB/jour le 18/01/2021, **Garnissage P2683** : 115 CAB/jour le 09/12/2020.

La direction réfléchit déjà à l'éventualité d'augmenter la cadence de production sur la gamme HD au vu des commandes. La légère baisse de cadence sur MD/MHD est liée à l'arrêt de prise d'avance de DAF en anticipation du Brexit.

POSITIONNEMENT DES CONGÉS PRINCIPAUX 2021 :

La validation des congés d'été 2021 a été votée lors de ce CSE et les congés seront du lundi 19 Juillet au vendredi 13 août inclus. Ils seront donc à cheval sur les mois de juillet et août ce qui était la demande de la majorité des salariés. **Sud Solidaires** a donc voté **pour** ce positionnement des congés.

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ 2021 :

La journée de solidarité 2021 a été positionnée par la direction le 23 Avril. **Sud Solidaires** a une nouvelle fois voté **contre** cette journée dite de solidarité, toujours pour les mêmes raisons. L'entreprise se gave littéralement avec cette journée de travail « gratis » et refuse toute discussion pour aménager ou même prendre en charge cette journée.

Pour rappel :

Salariés « en période » :

Horaire en normal : 07h30 à 15h09 (Pause de 15h09 à 15h19)

Équipe du matin : 05h45 à 12h55

Équipe du soir : 12h55 à 20h05

Équipe de nuit : 21h15 à 04h25

Salariés « annualisés » :

Le 23 avril 2021 étant déjà une séance travaillée, la journée de solidarité sera déduite de leur compteur de congés (7 heures retirées).

PROGRAMMATION INDICATIVE INDUSTRIELLE ANNUELLE 2021 :

Pour tous les salariés :

3 CP5 positionnés les 27, 28 et 29 décembre 2021

Pour les salariés « en période » :

- JNT du vendredi 16 juillet 2021 travaillée au titre de la récupération de la journée de pont du jeudi 30 décembre 2021.
- JNT positionnée le vendredi 12 novembre 2021 au lieu du vendredi 19 novembre 2021.
- JNT du vendredi 10 décembre 2021 travaillée au titre de la récupération de la journée de pont du vendredi 31 décembre 2021
- JNT positionnée le vendredi 24 décembre 2021 au lieu du vendredi 31 décembre 2021.

Pour les salariés « annualisés » (en attribution de jour de repos sur l'année) :

- Positionnement d'un jour collectif le 14/05/2021
- Positionnement d'un jour collectif le 12/11/2021
- Positionnement d'un jour collectif le 24/12/2021
- Positionnement d'un jour collectif le 30/12/2021
- Positionnement d'un jour collectif le 31/12/2021

Sud Solidaires s'est abstenue au motif que le calendrier industriel est modifié au gré des besoins de production par la direction.

MASQUES PAPIER OBLIGATOIRES :

L'information a été donnée dans les ateliers, les masques tissus vont être proscrits au 30 novembre sur le site de Blainville. **Sud Solidaires** est intervenu pour dénoncer cette décision aberrante, car il n'est pas prouvé que les masques en tissus favoriseraient plus la contamination du virus et pour cause, l'entreprise, à deux reprises, a fournis des masques tissus aux salariés. Malgré cela, la direction s'entête à vouloir prohiber les masques en tissus, allez comprendre...

INFORMATION/CONSULTATION SUR LA NOUVELLE ENTITÉ BU EMB :

Un CSE extra a eu lieu le 25 novembre 2020 afin de procéder aux votes sur la mise en place de la BU. Voici l'avis de **Sud Solidaires** :

Avis sur la mise en place de la Business Unit MD/MHD

Pour **Sud Solidaires** la création de la BU telle que présentée par la direction met en avant un risque avec la séparation des entités dans le groupe Volvo Trucks. Comme il a été possible de le constater dans des entreprises qui se sont séparées de certaines branches ou secteurs d'activités (ex : Bridgestone).

Malheureusement on sait bien que le danger dans ces moment-là, c'est plus simple de se séparer d'une activité qui est bien dissociée.

Mais il y a aussi une autre vision plus positive que la direction met en avant et qui semble être meilleure pour l'avenir du MD/MHD avec les diverses évolutions qui ont été présentées lors des CSE sur la présentation de la création en vue de la mise en place de la BU. Néanmoins, il reste des interrogations à moyen et long terme pour le HD.

Nous rappelons que nous avons voté « Pour » la possibilité de commencer le recrutement des responsables qui ont la gestion du lancement de la BU pour le mois de janvier en précisant que le vote « Pour » était conditionné à cette vision positive et nous resterons très vigilant puisque la pérennité de ce projet est basée sur l'arrivée de partenariats et qu'à ce jour nous n'avons aucun projet de nouveau partenariat.

Pour toutes ces raisons nous nous abstiendrons pour ce vote.